

## LIEU DE formation



## Site de VILLERÉAL

Route de Beaumont  
Saint Roch  
47210 Villereal  
Tél. 05 53 40 44 40  
E-mail :  
cfa.villereal@educagri.fr



## LES objectifs

Obtenir :

- Un diplôme permettant l'enseignement des activités équestres
- Une qualification professionnelle de niveau 4
- Un diplôme de Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative,

## LA formation

Des domaines de compétences variés et enrichissants couverts par 4 Blocs de Compétences (BC).

- **BC 1** - Mise en œuvre d'un projet d'animation en structure.
- **BC 2** - Connaissance des publics et valorisation des animations de la structure.
- **BC 3** - Mise en place de séances pédagogiques en sécurité, dans le cadre des activités équestres.
- **BC 4** - Gestion des soins et de l'éducation des équidés. Gestion de la structure équestre.

Prérequis au BC4 : Capacité à réaliser trois tests techniques (Dress/CSO/CROSS)

Gratuité de la formation

Possibilité de parcours personnalisé suivant les besoins du candidat : **CONTACTER LE CFA**

## L' alternance

Formation sur 1 an :

- 600h par an au CFA avec un rythme de cours sur 2 jours lundi et mardi
- Le reste du temps en entreprise, avec disponibilité des mercredi et samedi
- 6 semaines complètes de regroupement par an au CFA
- 5 semaines par an de congés payés

## L' examen

- Des épreuves passées en BC tout au long de la formation.



## DÉBOUCHÉS



- ✓ Entrée directement dans la vie active, comme enseignant en activités équestres.
- ✓ Poursuite de formation vers un diplôme de niveau 5 en filière professionnelle DE JEPS
- ✓ Un diplôme de niveau 6, après une expérience professionnelle en DES JEPS.

## LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (27 à 61 % du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration, permis B)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Une insertion dans le métier choisi
- Un 1<sup>er</sup> équipement pris en charge par la branche professionnelle

## L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés

## LES conditions d'admission

Acceptation du dossier par le CFA :

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Satisfaire aux exigences préalables pour la spécialité Educateur Sportif, mention Activités Équestres (CEP 3 ou Tests DRAJES) ou avoir une équivalence.
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC1)
- Détenir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités équestres
- Réussir les tests d'entrée du site de formation
- Accueil travailleurs handicapés (Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)

## LA mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle acquise

## L'hébergement

- Hébergement en internat
- Restauration

Plus d'infos sur notre site internet  
[www.agrocampus47.org](http://www.agrocampus47.org)



un service  
d'information  
et d'orientation  
vous aide à définir  
votre parcours

contactez-nous  
05 53 40 44 40

PLUS D'INFOS

[WWW.AGROCAMPUS47.FR](http://WWW.AGROCAMPUS47.FR)



AGRO CAMPUS  
AGRICULTURE - APPRENTISSAGE - DÉVELOPPEMENT

